



CLASSIFICATION PARACANOE



Une répartition en trois classes

- Classe 1 (KL1 et VL1) : Athletes sans ou avec une fonction très limitée du tronc, sans fonction des jambes et ayant besoin d'un siège avec dossier haut dans le kayak
- Classe 2 (KL2 et VL2) : Athlètes avec une fonction partielle du tronc et des jambes, capables de s'asseoir droit dans un kayak mais qui peuvent avoir besoin d'un siège avec dossier haut. Le mouvement des jambes est limité durant le pagayage
- Classe 3 (KL3 et VL3) : : Athlètes avec une fonction du tronc et une fonction partielle des jambes, capables de s'asseoir avec le tronc en flexion avant dans le kayak et capables d'utiliser au moins une jambe/prothèse.



Seuil minimum d'éligibilité

- 4 points de retrait sur les membres inférieurs pour le kayak
- 8 points de retrait sur une seule jambe ou 10 points de retrait sur les membres inférieurs pour la pirogue



Seulement trois déficiences classifiables en international

- Déficiences de force musculaire
- Déficiences d'amplitude de mouvement
- Déficiência de membres et assimilé (agénésie, amputation)



SPECIFICITE DE LA CLASSIFICATION NATIONALE

Une double volonté :

-Etre sur le standard international

-Ouvrir l'animation nationale au plus grand nombre



Process :

- L'utilisation des grilles d'évaluation internationales en vigueur, légitimées scientifiquement, sans tenir compte des déficiences
- L'utilisation d'une ancienne grille internationale pour les membres supérieurs, et de seuils minimums médicaux pour les déficiences sensorielles



Avantages :

- Forte cohérence entre les échelons national et international pour les athlètes éligibles à l'international
- Appui sur des outils légitimés scientifiquement à un moment donné de l'évolution du paracanoë



Inconvénients :

- Ces outils ne sont pas forcément en cohérence avec les dernières recherches, notamment en pirogue
- Pas de prise en compte égalitaire des niveaux de capacités des différentes déficiences
- Manque d'outils pertinents pour certaines déficiences
- Quid des athlètes isolés entre le niveau d'exigence et les minimums d'éligibilité ?



Des pistes de travail commun ?

- Des échanges autour des outils de classifications « manquants » pour adapter ceux existants pour d'autres sports ?
- La définition d'un milieu d'animation « protégé » en amont du monde de la compétition, potentiellement commun à plusieurs disciplines ?